

# La Colonisation des Laurentides

## Le Régime Britannique

(1760-1830)



# ÉPISODE 6

## LE CHANGEMENT D'EMPIRE

**JEAN LAMBERT**



C'est sous un régime militaire que la nation évolua jusqu'à l'établissement d'un gouvernement civil en 1763.

La signature de la Proclamation royale met fin à la guerre de sept ans entre les pays européens. L'on maintient le français par défaut et l'on procède à l'organisation administrative et instaure la nouvelle monnaie.

Un certain nombre de nobles et d'officiers et presque tous les membres du haut clergé rentrèrent en France au moment de la conquête.

Il restait, en 1765, pour desservir une population d'environ 70,000 Canadiens français répartis dans 118 paroisses, un clergé composé de 138 prêtres.

## Narration

L'Angleterre maintient dans sa nouvelle colonie l'usage du français et la religion catholique afin de maintenir la paix chez les colons français dont le nombre écrasait de loin celui des Britanniques installés ici. Le vainqueur procéda à l'organisation administrative et instaura la nouvelle monnaie.

---

## GILBERT DESMARRAIS

### Camille

*« Comment nos ancêtres ont fait pour ne pas pleurer après avoir perdu? »*

### Zacharie

*« Moi je le sais, je suis un vrai patriote. »*

### Camille

*« C'est quoi un patriote? »*

### Intervention de Gilbert

*« En fait, après la conquête, les canadiens étaient très inquiets à savoir comment allait être leur vie.*

*Le roi d'Angleterre avait une autre langue, autre culture, une autre religion. Alors les canadiens se demandaient s'ils allaient justement pouvoir conserver leur religion catholique, la langue française.*

*Heureusement, il n'y a pas eu trop de changement et les canadiens qui vivaient ici avaient déjà développé une identité distincte de la France.*

*Alors passer du roi de France au roi d'Angleterre, concrètement a eu très peu d'influence sur la vie des Canadiens.*

*Les canadiens sont habitués de vivre durement. Ils affrontent des conditions de vie pénible et c'est un peuple tellement courageux. Ils n'avaient plus beaucoup de connivence avec la France.»*



# LA RÉVOLTE DE PONTIAC

## Narration



Le général Jeffery Amherst fut le premier gouverneur sous l'occupation militaire de la Nouvelle-France, de 1760 à 1763.

Après la reddition de la Nouvelle-France en 1760, les nations amérindiennes s'inquiétèrent de l'envahissement de leur territoire par les anglais et se révoltèrent.

## GILLES PROULX

*« Amherst le conquérant devient un gouverneur abject en réalité, il introduit les couvertures contaminées pour décimer les nations indiennes. Pourquoi ?*

*Parce que peut-être après la conquête se disait-il, ces hypocrites ils vont se soulever encore, parce ce qu'ils ont beaucoup d'amérindiens qui sont avec ceux qu'on a conquis, les français*



*Et c'est comme ça, que quelques décennies, une décennie et demi plus tard, un dénommé Pontiac, un algonquin, un gars téméraire, un grand chef, va se soulever contre le pouvoir anglais.*

*Et comme preuve ça démontre que nous n'avons pas de passé génocidaire nous les descendants de la Nouvelle France, le soulèvement des Indiens, Pontiac et compagnie, qui disent que si on peut gagner contre les anglais, on va les mettre dehors et qu'on veut rétablir un état franco-indien.*

*Parce que à l'époque des Français et de Montcalm, nous avions de meilleurs échanges, parce que les français, ils étaient peu nombreux apprenaient notre langue, pénétraient dans notre*

*culture et la preuve est, justement Pontiac qui avait cette idée, il va le faire, il va presque réussir, mais malheureusement, les anglais vont trouver quelqu'un pour l'assassiner et ce sera un iroquois, les Iroquois étant à la solde de l'armée britannique.*

*Mais encore là, les Français de la Nouvelle France, après la conquête, n'agissent pas en faveur de Pontiac, pourquoi ?*

*On explique ça par le fait que l'on était désabusé, parce qu'on avait été usés par les guerres, parce que le clergé nous avait dit d'être docile.*

*Mais si on avait repris les armes, probablement que la loi du nombre qui jouait avec nous et avec les indiens, nous aurions pu culbuter les Anglais et faire ce que Pontiac de créer, un état franco-indien. »*

### Narration

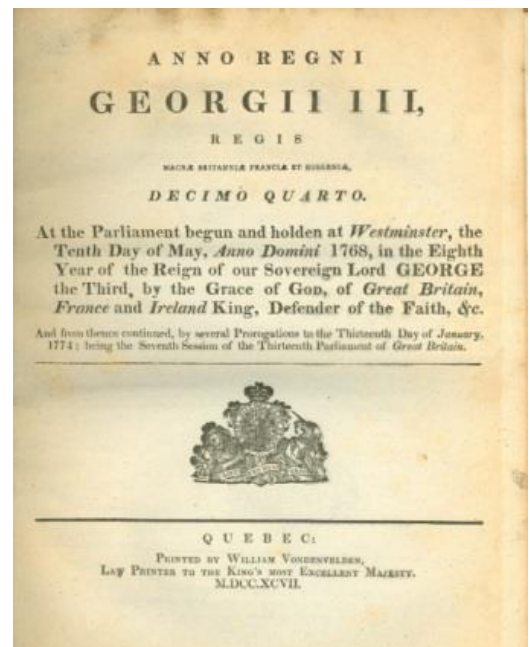
Cette guerre poussa par la suite le gouvernement britannique à modifier sa politique à l'égard des Amérindiens.

Cette révolte força le roi George III à décréter la proclamation royale de 1763

## LA PROCLAMATION ROYALE (1763-1774)

### Narration

- Nouvelle-France étant abolie, le Canada devint Province of Quebec.
- Les autorités britanniques cherchent à assimiler les francophones vivant sur le territoire en adoptant la Proclamation royale.
- On cherche à imposer la fidélisation des francophones.
- L'immigration française fut interdite, mais pendant ce temps, les francophones continuaient de se reproduire allègrement.
- La province avait perdu énormément de territoire, ne se limitant pratiquement qu'à la vallée du St-Laurent. À noter que le terrain concédé aux amérindiens empêche les 13 colonies américaines de se déployer vers l'ouest.



# L'ÉGLISE SOUS LA CONQUÊTE

## Narration

Le Christianisme dans l'Europe du XVIe siècle est en crise. Il s'est subdivisé en partis religieux s'opposant les uns aux autres. Donc, lors de la conquête ces litiges se sont perpétués dans les pays conquis, ce qui n'est pas étranger à notre région

## VICKI ONUFRIU

### Camille

« Est-ce que les Britanniques voulaient tout changer ? »

### Vicky

« Oui après la conquête, les Britanniques voulaient imposer leur façon de faire. Donc ils voulaient vraiment imposer leur religion, qui était la religion anglicane et enlever le catholicisme de la Nouvelle-France, dans l'ancienne Nouvelle-France. »

### Camille

« Qu'est-ce que c'est le catholicisme ? »

### Vicky

« Le catholicisme, c'est la religion catholique, c'était notre religion à nous que l'on avait depuis le début, depuis le temps du moyen Age, même avant ça! »

« Mais les Britanniques eux autres avaient une religion différente depuis environ cents ans, depuis que le roi d'Angleterre avait eu une chicane avec le pape et il avait réformé sa propre religion ».

« Et quand ils ont conquis la Nouvelle France, ils ont voulu imposer cette religion là, mais cela n'a pas fonctionné, parce qu'il y avait quatre-vingt-dix-neuf pour cent des canadiens français qui étaient francophone et seulement un pour cent de Britanniques, donc c'était absolument impossible d'imposer quoi que ce soit. Donc ils n'ont pas eu le choix de faire des compromis. »

Au bout de quelques années en 1774, ils ont proclamé l'Acte de Québec, ils ont donné des droits aux Canadiens français, comme par exemple de donner aux curés de percevoir la dime qui était un revenu pour les églises et les paroisses,

En échange ils s'assuraient de la fidélité de ces curés au roi d'Angleterre, même s'ils n'étaient pas de la même religion qu'eux autres. »



# L'ACTE DE QUÉBEC EN 1774

## JEAN LAMBERT

« Après la conquête le Canada compte 90 000 habitants francophones et uniquement 2000 Britanniques.

*Il est donc important de prévenir chez les francophones tout soulèvements et surtout leur enlever la tentation de s'allier aux rebelles américains qui contestent de plus en plus l'autorité du monarque britannique.*

*Le parlement britannique donc en 1774 vote l'Acte de Québec, qui redonne aux habitants francophones le droit français en usage de l'époque, la coutume de Paris, leur permet de continuer de pratiquer leur religion, abolit le serment du test pour toutes personne qui veut exercer une fonction publique au Canada et permet aux paroisses le droit de continuer de percevoir la dime.»*



### Titrage

**L'Acte de Québec redonne aux Canadiens-français le code civil français**

### Narration

## LE RÔLE DU CURÉ



En collaborant avec les Britanniques en échange du maintien de ses privilèges, l'Église catholique romaine offrit sa collaboration aux Anglais en utilisant à leur profit son influence auprès des masses rurales.

Le curé avait pleine autorité sur ses paroissiens. Son pouvoir émana de la diversité des activités auxquelles il se mêla dans sa paroisse.

Confident moral et spirituel, il est aussi à l'occasion arbitre, instituteur, administrateur.

En percevant la dîme et en gérant les revenus de la fabrique, il joue aussi, à l'échelle locale, un rôle économique non négligeable.

# CURÉ CHARTIER

## Narration



Étienne Chartier, fils de cultivateur est né le 26 décembre 1798. Sa famille n'a jamais accepté la conquête de 1760.

Étienne Chartier indécis sur la vocation ecclésiastique, fut d'abord reçu avocat en 1823 et c'est en 1828 qu'il fut finalement ordonné prêtre. S'infiltrant peu à peu dans le milieu patriote de Québec, Chartier fait très tôt la connaissance de Louis-Joseph Papineau. Il ne tarda pas à devenir très actif en siégeant à tous les comités.

De plus il s'est signalé par la violence de ses propos, surtout dans ses sermons où il vitupère le gouvernement britannique et le régime colonial. Il s'en prend également à ses supérieurs, Mgr Lartigue le considérant comme « une tête croche ». Surnommé l'aumônier des patriotes, il était le curé de Saint-Benoît-des-Deux-Montagnes (1835-1837) lors de la rébellion.

## STÉPHANE TREMBLAY

*« Ouais l'aumônier des patriotes, je sais ben pas comment j'ai eu ça ce surnom-là. Peut-être parce que je connais Papineau! J'ai souvent parler avec lui... ah qu'on se choquait noir lorsqu'on parlaient de l'empire britannique. Mon grand-père devait avoir 28 ans à l'époque de la conquête. Mon père pis lui, ils ne portaient pas les anglais dans leur cœur. La conquête, c'est aussi le décès de, notre évêque! Ça c'est venu compliquer les choses hein! Pas d'évêque, ben pas de prêtres!*



*Après la conquête, c'est surtout l'assimilation. Les anglais ont essayé toutes nous enlever, toutes nos traditions. Ils ont même essayer de faire ça vite en nous envoyant beaucoup d'immigrants, beaucoup d'immigrants des îles Britanniques, pis ils ont interdit l'immigration française, ça nous condamnait.*

*Heureusement, il y a eu la revanche des berceaux! On n'a fait des grosses familles. Il a fallu se battre hein, onze ans, pis finalement, c'est arrivé, l'Acte de Québec! Enfin le retour de nos droits ancestraux, de la religion catholique! On était ben content à l'époque, mais c'est après ça que ça c'est gâté... »*



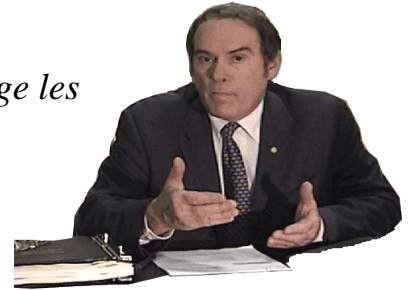
# LE RÔLE DU NOTAIRE

**JEAN LAMBERT**

« En 1640 arriva en Nouvelle France le premier notaire.

*Le curé, le médecin et le notaire étaient généralement dans un village les seules personnes qui savaient lire et écrire.*

*Aussi la mission du notaire était de consigner les événements de la vie sociaux économique des habitants de la Nouvelle France.*



*Contrats de mariage, testament, achat d'une terre ou d'une maison, vente d'un commerce, inventaires, inventaires successorales donc importance de connaître ce que possédaient les habitants à cette époque.*

*Et même on a vu des plans de bâtisses et d'édifices publics être consignés dans un acte de notaire.*

*Aussi les minutes des notaires, ces documents qu'ils ont signés et conservés précieusement dans leur voute, constituent une mine de renseignements inégalés pour les chercheurs et les historiens. »*



# RÉVOLUTION AMÉRICAINE ET SES CONSÉQUENCES



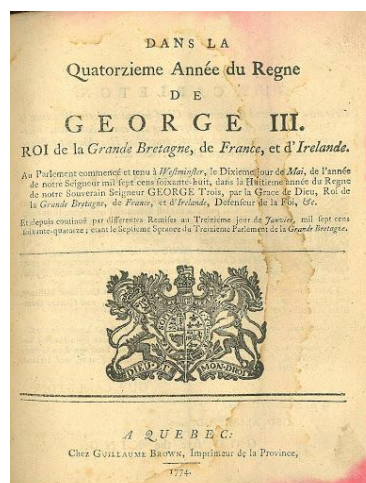
## GILBERT DESMARRAIS

« Une autre des conséquences de la guerre de sept ans, c'est que la Grande Bretagne s'est retrouvé extrêmement endetté.

Pour remplir ses coffres, le roi George III et son parlement britannique vont décider de se voter des nouvelles taxes.

Le problème c'est qu'ils ont choisi de taxer au début les Treize colonies américaines.

Cela n'a pas été bien perçu par les colons américains qui ont décidé de faire des revendications, des manutentions, des problèmes et en plus l'Acte de Québec qui ont mené éventuellement à la révolution américaine. »



# LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE (1775-1783)

## Narration

Les Treize colonies décidèrent de s'unir.

Les conflits armés s'amorcèrent donc en 1775.

**La Déclaration d'indépendance des États-Unis fut votée le 4 juillet 1776.**

## INVASION DU QUÉBEC

Déclinant l'invitation à se joindre à la rébellion, les Canadiens français étaient satisfaits de l'Acte de Québec. Et surtout ils vivaient sous la gouverne autoritaire du clergé qui condamna avec énergie l'envahissement du Québec par l'armée révolutionnaire américaine en 1776.

George Washington, déploya deux armées: une pour attaquer Montréal et une autre pour attaquer Québec.

Ce fut un échec, les troupes américaines se replièrent pour poursuivre la lutte contre la Grande-Bretagne sur leur territoire.

La France voit dans cette guerre une occasion de prendre sa revanche sur la Grande-Bretagne et joua un rôle majeur en appuyant concrètement dans la Révolution américaine.

La guerre se termina en 1783 et c'est par le Traité de Paris que fut reconnue l'indépendance des États-Unis en 1784.



# LE TRAITÉ DE PARIS

## Narration

Les négociations du traité de Paris permettent aux États-Unis de récupérer le territoire qui avait été cédé aux Canadiens lors de la signature de l'Acte de Québec et le territoire alloué aux Autochtones. Ces derniers sont les grands perdants de l'entente, ce qui força leur migration.



Ce ne sont pas tous les habitants des États-Unis qui furent satisfaits de leur victoire contre la Grande-Bretagne.

Certains, surnommés loyalistes demeurèrent fidèles à la couronne britannique.

Ainsi environ 100 000 loyalistes quittèrent les États-Unis, pour s'établir au Canada, dont plusieurs s'installèrent dans la seigneurie d'Argenteuil.

L'arrivée des loyalistes transformera le développement du Québec.

# LE PEUPEMENT DES LAURENTIDES

## Narration



La décennie 1780-1790 marque un tournant dans l'histoire de la colonisation de la région naissante des Laurentides et met fin à l'homogénéité ethnique et religieuse de la colonisation.

Des marchands Britanniques s'installèrent dans des villages des Laurentides et bien que malgré leur petit nombre, ils jouiront d'une indéniable influence.

Les paroisses se transformeront en village, ville et plus tard municipalité. L'ouverture des registres religieux par contre se fera progressivement.

C'est ainsi qu'à l'époque, les premiers habitants de Terrebonne furent assignés à l'église de La Chenay jusqu'en 1725.

Tandis que les habitants de Ste-Thérèse et de St-Eustache fréquenteront Ste Rose de Lima jusqu'en 1768.

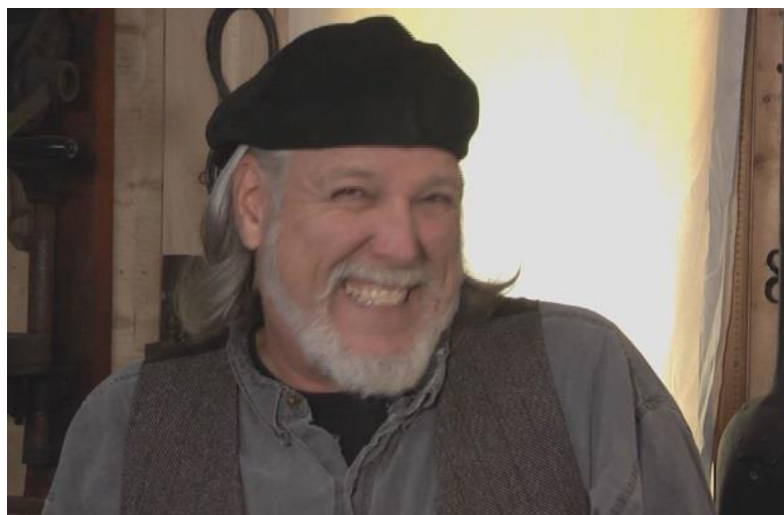
# LA MINUTE DU FORGERON CONTEUR

## SYLVAIN RONDEAU

*« Je vous l'ai tu dis, le fameux feu de l'église à Sainte-Rose, on était toujours après la conquête des Anglais, ce qui fait que l'évêque il ne pouvait même pas nommer des curé neufs de l'Europe, il n'y avait même pas le droit d'en former des nouveaux.*

*Et pis là ça été compliqué.*

*Les paroissiens de Sainte-Rose, ils voulaient rebâtir l'église à la même place. L'évêque il voulait la bâtir un peu plus au nord. Les paroissiens lui ont écrit une lettre, pis l'évêque était ben insulter de ça, il les a privé de culte pendant 10 ans, ce qui fait qu'ils ont bâti une nouvelle église juste l'autre bord de la rivière des Prairies, pis ça c'était pour desservir, parce qu'à l'époque, Sainte-Rose desservait Blainville, la rivière du Chêne.*



*Mais là, la chicane étant poigné, l'évêque a décidé d'emmener ça l'autre bord de la rivière Pis, c'est ce qui a donné lieu à plein de développement, au nord de Montréal.*

### Narration

En effet en 1768, l'évêque du Québec, Mgr Briand après l'incendie de l'église de Sainte Rose voudra en profiter pour la relocaliser ce qui attisera la colère dans Sainte-Rose.

Une requête particulièrement agressive des paroissiens outragera l'évêque de Québec, qui n'entend pas reculer d'un pouce.

Il interdira à tous les prêtres du Diocèse l'administration des sacrements à quelque habitant que e soit du District de Ste-Rose « Le culte ne sera restauré dans cette paroisse qu'en 1781 ».

L'ex-curé de Sainte-Rose, M. Petit, dut donc, un peu à contrecœur s'installer sur le chemin de la Rivière-du-Chêne à l'automne 1768. C'est de là que, désormais, il desservit, outre les colons de cet endroit, ceux de la seigneurie de Blainville et ceux du nord-ouest de Sainte-Rose.

Mais le prélat n'était pas au bout de ses peines puisqu'une autre querelle allait éclater entre les fidèles de ces deux seigneuries au sujet de l'emplacement de la chapelle sur la Grande Côte.

# LA CRÉATION DES VILLAGES

## CLAUDE MARTEL



*« Vous savez, quand on parle d'histoire, on utilise souvent le mot village, en fait un village, une concentration d'habitations, de services, généralement autour de l'église. Il faut savoir que les villages sous le régime français, ça n'existe pas. L'Église en plein champ, à peu près partout. Au*

*mieux, il y a un ou deux notables, parfois, le seigneur qui a son manoir à côté ou pas loin. Mais c'est à peu près tout.*

*La notion de s'imaginer que quand on arrive près de l'église, il y a le bureau de poste, la caisse populaire, la boulangerie tout ça, c'est des choses récentes*

*Quand on va se ramasser dans les seigneuries où il y a plus de terrains concédés, où il y a trop de monde, on va parler de surpopulation des seigneuries et des aînés. Et les gens qui vont développer des métiers vont commencer à se rassembler autour de l'église. Et c'est comme ça que petit à petit dans les vingt années qui suivent, les villages ont commencé à s'implanter partout au Québec. »*

# Table des matières

|                                                        |           |
|--------------------------------------------------------|-----------|
| <b>(1760-1830)</b> .....                               | <b>1</b>  |
| <b>ÉPISODE 6</b> .....                                 | <b>2</b>  |
| <b>LE CHANGEMENT D'EMPIRE</b> .....                    | <b>2</b>  |
| Jean Lambert .....                                     | 2         |
| Gilbert Desmarrais.....                                | 3         |
| <b>La révolte de Pontiac</b> .....                     | <b>4</b>  |
| Gilles Proulx .....                                    | 4         |
| <b>La Proclamation royale (1763-1774)</b> .....        | <b>5</b>  |
| <b>L'Église sous la conquête</b> .....                 | <b>6</b>  |
| Vicki Onufriu .....                                    | 6         |
| <b>L'Acte de Québec en 1774</b> .....                  | <b>7</b>  |
| Jean Lambert .....                                     | 7         |
| <b>Le rôle du curé</b> .....                           | <b>7</b>  |
| <b>Curé Chartier</b> .....                             | <b>8</b>  |
| Stéphane Tremblay.....                                 | 8         |
| <b>Le rôle du notaire</b> .....                        | <b>9</b>  |
| Jean Lambert .....                                     | 9         |
| <b>Révolution américaine et ses conséquences</b> ..... | <b>10</b> |
| Gilbert Desmarrais.....                                | 10        |
| <b>LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE</b> .....    | <b>11</b> |
| <b>(1775-1783)</b> .....                               | <b>11</b> |
| <b>INVASION DU QUÉBEC</b> .....                        | <b>11</b> |
| <b>Le traité de Paris</b> .....                        | <b>12</b> |
| <b>Le peuplement des Laurentides</b> .....             | <b>12</b> |
| <b>La minute du Forgeron Conteur</b> .....             | <b>13</b> |
| Sylvain Rondeau .....                                  | 13        |
| <b>La création des Villages</b> .....                  | <b>14</b> |
| Claude Martel .....                                    | 14        |